



Programme - Camp de jour estival 2017

**Places garanties
jusqu'au 12 mai!**

Période d'inscriptions: 8 au 12 mai 2017

En ligne: saintpaul.quebec



INSCRIPTIONS LOISIRS

En personne: au Service des loisirs et de la culture, durant les heures d'ouverture:
Lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 45 | Vendredi de 8 h à midi
et en soirée le mercredi 10 mai 2017 entre 16 h 45 et 18 h 30

Rencontre d'informations

Mardi 20 juin 2017 au Complexe communautaire de 18 h 30 à 19 h 30 pour tous

Si vous le souhaitez, il sera possible de visiter le Pavillon du parc Amyot entre 19 h 30 et 20 h 15.
Les enfants sont les bienvenus. Plusieurs informations vous seront transmises et vous pourrez repartir avec le chandail de camp de jour de votre enfant.

Semaine du 21 au 25 août 2017 - Une semaine avec



Une thématique différente par jour | Service offert de 7 h à 18 h
Voir informations à l'intérieur

Camp de jour 2017 4^A à 12 ans

Pavillon du parc Amyot

150, rue Royale à Saint-Paul

Durant le camp: 450 867-0619

TARIF TOUT INCLUS:
TOUS LES ENFANTS
AURONT ACCÈS AU
CAMP ENTRE 7 H ET 18 H

Du mardi 27 juin au vendredi 18 août; congé le 3 juillet

Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h:

- Activités du camp: 9 h à 16 h
- Service de garde inclus: de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

^A L'enfant de 4 ans doit entrer en maternelle en septembre 2017 et avoir 5 ans au 30 septembre 2017.

Une semaine avec

-- 21 au 25 août 2017 --

Inscription hebdomadaire au coût de 120 \$ durant l'inscription au camp régulier | Tarification familiale applicable

Service de 7 h à 18 h | Thématiques entre 9 h à 15 h

Toutes les activités auront lieu au Pavillon du parc Amyot

Fonctionnement similaire à celui du camp de jour régulier: matériel quotidien, règlements, discipline et comportement, collations, repas, etc.

Thématiques:

La famille Paquette à Saint-Tite | Chaos au château

Les cowboys en cavale | Andromède

Le mystère du Manoir

Nos animateurs

Nos animateurs certifiés DAFA (*Diplôme d'aptitudes à la fonction d'animateur; programme sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir*) sont également formés par le Service des loisirs et de la culture et ont tous suivi d'autres types de formations préparatoires aux activités du camp de jour dont une formation R.C.R./ premiers soins avec certification et une formation de perfectionnement Tremplin Santé.

Sorties et activités spéciales

- | | | |
|---------------------|---|--|
| Jeudi
29 juin | Fête d'ouverture
Grande kermesse avec Méga-animation
Pavillon du parc Amyot |  |
| Jeudi
6 juillet | Centre des sciences de Montréal et IMAX
Montréal |  |
| Jeudi
13 juillet | 4-8 ans: À Val-David
9-12 ans: À Pointe-Calumet | 
 |
| Jeudi
20 juillet | Intercamps par groupes d'âges
MRC Joliette | |
| Jeudi
27 juillet | Apprentis sorciers (Activac)
Pavillon du parc Amyot |  |
| Jeudi
3 août | Parc régional
Saint-Jérôme |  |
| Jeudi
10 août | Funtropolis
Laval |  |
| Mercredi
16 août | 5 à 7 - Barbecue familial au camp
Pavillon du parc Amyot |  |
| Jeudi
17 août | Olympiades (Sen-Action)
Pavillon du parc Amyot |  |
| Vendredi
18 août | Activités spéciales pour la journée de fermeture
Pavillon du parc Amyot |  |

En cas de pluie

En cas de pluie le matin d'une sortie, appelez au 450 759-4040, poste 228 et écoutez bien le message de la boîte vocale. Vous pouvez également consulter le site Internet, section Loisirs et culture / Camp de jour. Si la sortie n'a pas lieu à cause d'un temps incertain, il y aura une journée habituelle d'animation.



Tarification

Tarif hebdomadaire **TOUT INCLUS**

55 \$

Sortie ou activité spéciale incluse

Frais d'inscription et chandail du camp inclus

Service de garde inclus

Camp fermé les 26 juin et 3 juillet 2017:

journées créditées au montant de 11 \$.

**SEMAINES
AU CHOIX!**

**NOTRE CAMP DE JOUR SERA DÉSORMAIS RÉSERVÉ
AUX RÉSIDENTS DE SAINT-PAUL. POUR ÊTRE
RÉSIDENT, L'ENFANT DOIT HABITER UN MINIMUM
DE 25 SEMAINES PAR AN À SAINT-PAUL.**



Dossier en ligne et inscription Création ou mise à jour

Veillez contacter le Service des loisirs et de la culture avant le 8 mai prochain (voir coordonnées au dos) si vous êtes dans l'une des situations suivantes:

- Vous effectuerez votre première inscription en ligne auprès du Service des loisirs et de la culture de la Municipalité;
- Votre famille compte un nouveau membre;
- Vous devez ajouter la date de naissance ou le N° d'assurance maladie de votre enfant;
- Vous n'êtes pas capable d'accéder à votre dossier en ligne existant actuellement.

Tarification familiale^B

Profitez de la politique de tarification familiale! L'inscription la plus dispendieuse demeure payable à 100 %, la seconde inscription la plus chère est payable à 75 % et les suivantes le sont à 50 %.

^B Certaines conditions s'appliquent.

Matériel quotidien: À chaque jour (journées régulières ou sorties), les enfants inscrits au camp de jour doivent apporter les items suivants:

lunch, bouteille d'eau, deux (2) collations, costume de bain, serviette et crème solaire.

- Lors des sorties, le port du chandail du camp est obligatoire.
- Prenez note qu'il n'y a pas de micro-ondes, ni d'eau chaude pour les lunchs et collations.
- Nous recommandons aux parents des enfants ne sachant pas nager de prévoir une ceinture de sécurité pour les sorties à la piscine, plage ou glissades d'eau.



Vélo et casque : Lorsque l'activité nécessite un déplacement à vélo, votre enfant devra porter un casque protecteur. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de vous assurer que son vélo est en bonne condition.

Règlements et discipline: En s'inscrivant aux activités du camp de jour, le parent et le jeune s'engagent à respecter les règlements suivants:

- Je participe aux activités proposées;
- Je respecte les autres dans mes paroles et dans mes gestes;
- Je respecte mon environnement ainsi que le matériel;
- J'écoute les animateurs et je respecte leurs consignes;
- Je reste avec mon groupe en tout temps.

Les règlements devront être acceptés et signés par le parent lors de l'inscription et sont disponibles sur le site Internet.

Sanction: La direction se réserve le droit de retourner à la maison un enfant qui nuit au bon déroulement des activités et ce, sans remboursement. Dans ce cas, le parent sera contacté et devra venir chercher son enfant.

Nouveautés 2017

Tarification **TOUT INCLUS** à la semaine

Nous vous proposons dorénavant un tarif hebdomadaire incluant service d'animation, frais d'inscription, sortie ou activité spéciale et service de garde et ce, dans le but d'améliorer notre fonctionnement.

Modalités de paiement

Il est désormais possible de payer vos inscriptions par carte de crédit Visa ou Mastercard. Ce service est exclusif au Service des loisirs et de la culture.

Camp de jour exclusif aux résidents de Saint-Paul

Étant donné le nombre croissant d'inscriptions, le camp sera maintenant accessible seulement aux résidents de la municipalité.

Projets spéciaux



Poursuite de notre adhésion au programme **Tremplin Santé**

Trois axes: activité physique 1 h par jour, saine alimentation et image corporelle.

www.tremplinsante.ca

Poursuite du jardin collectif au camp de jour

Tout comme les trois dernières années, votre enfant sera invité à s'impliquer dans la réalisation d'un jardin localisé au parc Amyot.

www.croquarium.ca

Projet WIXX

WIXX est une campagne de « Québec en Forme » qui invite vos préados à bouger (9-12 ans).

Vous avez des questions?

Contactez M^{me} Julie Tétreault, directrice par intérim, au 450 759-4040, poste 228 ou à campdejour@saintpaul.quebec.

Consultez notre site Internet au saintpaul.quebec, section Loisirs et culture / Camp de jour

Paiement:

Les paiements sont reçus en argent comptant, par paiement direct, par carte de crédit Visa ou Mastercard ou par chèque libellé à l'ordre de la **Municipalité de Saint-Paul** en date du jour de l'inscription. Lors d'une inscription par Internet, le paiement doit nous parvenir au plus tard cinq (5) jours ouvrables après le moment de votre inscription sinon celle-ci sera annulée manuellement.

Pour une inscription de 100 \$ et plus, il sera possible de faire deux (2) versements égaux, le premier en date du jour de l'inscription et le deuxième au plus tard trois (3) semaines après l'inscription.

Des frais de 15 \$ seront exigés pour tout chèque sans provision.

Date de paiement:

1^{er} paiement: Au moment de l'inscription.
2^e paiement: Au plus tard trois (3) semaines après l'inscription ou le 5 juin 2017.



Remboursement:

Les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison médicale et sur présentation du billet d'un médecin.

Preuve de résidence:

Au moment de l'inscription, nous vous demandons d'apporter une preuve de résidence (permis de conduire, compte de taxes, compte de téléphone, etc.) afin de pouvoir bénéficier du tarif résident. Si vous vous inscrivez en ligne, nous vous demandons de venir payer en personne et d'apporter votre preuve de résidence.

Aide financière:

Ce soutien financier est destiné aux familles à faibles revenus. Vous devez en faire la demande à la directrice par intérim du Service des loisirs et de la culture, M^{me} Julie Tétreault, poste 228. D'autres pièces justificatives pourraient vous être demandées au besoin.

Inscription tardive:

Après la période d'inscription, il sera toujours possible d'inscrire votre enfant. Des frais supplémentaires de 25 \$ par enfant seront appliqués au coût d'inscription obligatoire.

